

## La Métropole de Lyon... un démarrage décevant !

Il y a tout juste 1 an, la Métropole de Lyon était créée par la fusion du Grand Lyon et du Conseil Général du Rhône sur le territoire communautaire.

L'UDI a toujours soutenu ce projet qui permet de réduire le mille-feuille administratif.

Pour nous, élus et militants UDI, la mise en place de cette nouvelle collectivité locale devait être l'occasion de réformer en profondeur notre organisation territoriale et notre façon d'agir.

**La Métropole aurait dû permettre de véritablement repenser l'efficacité de la prise de décision pour éliminer les interventions en doublon et optimiser le coût de gestion des administrations publiques par une mutualisation des moyens.** Par exemple, pourquoi avoir dans chaque commune, ainsi qu'à la Métropole, une direction informatique, une direction des achats, une direction des moyens généraux... ?

Partout, les organisations s'adaptent aux évolutions de leur environnement et rationalisent leurs coûts de fonctionnement.

Aujourd'hui, le projet politique de la Métropole se limite à intégrer les services du Conseil général dans l'organisation du Grand Lyon, soit de passer de 4 700 agents à 8 000 agents et d'un budget de 2,5 milliards d'euros à 3,5 milliards d'euros.

La hausse des impôts locaux reste le seul mode d'ajustement : en 15 ans, les recettes fiscales ont pratiquement doublé. Qui a vu, sur cette même période, ses revenus évoluer dans les mêmes proportions ?

### Ce bilan est décevant !

Non, la Métropole ne doit pas être une nouvelle baronnie destinée, pour Gérard Collomb, à flatter son ego personnel, à asseoir son envie de pouvoir et son besoin de visibilité vis-à-vis de Paris. C'est une gouvernance du siècle dernier !

À la Ville de Lyon, le groupe UDI présidé par **Denis BROLIQUIER**, et à la Métropole de Lyon, le groupe UDI que je préside, défendent une façon profondément renouvelée d'agir. Dans un monde en mutation, à l'heure du travail collaboratif, la proximité et l'écoute doivent être un état d'esprit, l'optimisation la règle, la simplification un principe intangible et l'évaluation des politiques publiques une obligation. **Servir le public, c'est être utile à l'intérêt général et favoriser le bien commun.**

### Christophe GEOURJON

Président de la Fédération UDI Métropole de Lyon  
Conseiller Municipal du 7<sup>ème</sup> arrondissement  
Conseiller Métropolitain  
Contact : christophe.geourjon@lyon-centristes.org



## Pour le Très Haut Débit à Venissieux !

Notre ville de Vénissieux, troisième ville du Rhône et sixième ville de Rhône-Alpes, est très en retard concernant le développement du haut débit et de la fibre.



En juillet 2015, la Mission Très Haut Débit, mise en place par le gouvernement, a présenté son étude sur le pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit.

Pour illustrer cette étude, le Journal du Net, 2e site français de la catégorie « Informations et actualités financières », a émis le top 100 des villes Internet. Notre ville n'apparaît pas dedans. Toutefois Oullins arrive 32<sup>ème</sup> et Sathonay Camp 16<sup>ème</sup>.

En effet, le réseau câble atteint 54.1 %\* d'inéligibilité, quant à l'accès à la fibre, Venissieux arrive à 87,5 %\* d'inéligibilité.

Pour rappel, nous sommes une ville métropolitaine et pas en rase campagne. Une question se pose : **comment une entreprise créatrice d'emploi pourrait s'installer dans notre ville dans ses conditions ?**

Ainsi, je propose à tout les Vénissiens désireux de faire évoluer cette situation, de signer la pétition en ligne sur :

<http://thd.metropolede lyon-udi.fr>



\*Source : <http://observatoire.francethd.fr>

## Les Vénissiens mis à contribution... pour longtemps !

Le débat d'orientations budgétaires 2016 s'est engagé dans un climat de réelles inquiétudes pour les finances de notre ville. Les données contextuelles comme la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat entre autres ont démontré la vulnérabilité, souvent pointée, des finances de la ville :

- une épargne diminuant au risque de ne plus suffire à rembourser les dettes ;
- une dépense de fonctionnement de 1383 € par habitant soit le double de celle de la commune métropolitaine la plus vertueuse ;

- une fiscalité locale parmi les plus élevées de la Métropole.

11 millions d'euros sont à trouver d'ici 2019 pour faire face aux dépenses de fonctionnement et aux engagements pris. Les réductions de dépenses budgétées ne sont pas à la hauteur du problème.

En revanche, 6 millions d'euros seront prélevés sur les budgets des ménages vénissiens.

Les Vénissiens verseront déjà un acompte, en 2016. Quant aux taxes d'habitation et foncière augmenteront de 5%.

## Contacts

Fédération UDI Métropole de Lyon



[www.metropolede lyon-udi.fr](http://www.metropolede lyon-udi.fr)



[contact@metropolede lyon-udi.fr](mailto:contact@metropolede lyon-udi.fr)

Vos contact de proximité :

Yves DI MAGGIO et Julien DREVET



[contact\\_j@metropolede lyon-udi.org](mailto:contact_j@metropolede lyon-udi.org)



Pour plus d'informations :

